

# PROVINCE DE QUÉBEC

## Municipalité de

### Saint-Alfred

---

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée,

Émilie Gagné de la susdite municipalité,  
(Directrice générale)

Qu'un projet de règlement a été présenté à la séance du conseil du 17 janvier 2022.  
Ce projet vise :

Règlement de construction

Un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 17 janvier 2022

Le règlement portera le numéro 189-2022 et sera adopté à la prochaine séance ordinaire du conseil qui aura lieu :

**Lundi le 14 mars 2022 à 19h30  
VIA PLATE FORME TEAMS**

**Que** ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'affaires.

**DONNÉ à Saint-Alfred ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille vingt deux.**



---

Directrice générale

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

*Je, soussigné, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2022, à chacun des endroits suivants : Site internet et sur le babillard extérieur à l'Hôtel de Ville.*

*EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille vingt deux.*



---

Directrice générale